

## **Avis des élus du CSE sur la stratégie de l'entreprise :**

Le Comité Social et Economique est consulté sur les orientations stratégiques de l'entreprise et sur leurs conséquences sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages. Cette consultation porte en outre sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, sur les orientations de la formation professionnelle et sur le plan de développement des compétences.

Les élus de CSE partagent les orientations stratégiques 2022 de l'entreprise qui s'appuient sur la dynamique du territoire, sur notre réseau de banque de proximité, notre maillage, sur les qualités et l'engagement des hommes et des femmes qui la composent.

De ces orientations stratégiques découlent des objectifs commerciaux et financiers ambitieux visant à prendre des parts de marché et à augmenter notre rentabilité qui sont bien évidemment essentiels pour la santé de l'entreprise.

Néanmoins à quel prix cela va-t-il se faire ?

Au niveau de l'activité, les ambitions commerciales vont continuer à mettre les salariés, des sièges et du réseau, sous forte pression.

Des créations de postes ont été faites ou sont en cours, et nous prenons acte de cette inflexion qui répond à une demande portée depuis longtemps par les élus.

Ces moyens supplémentaires, nous l'avons bien entendu et bien compris sont liés aux ambitions de développement de la CR. Attention une part doit aussi permettre d'absorber la suractivité déjà existante.

Les emplois manquants (38 postes soulignés dans le rapport SECAFI) ont une incidence directe sur les modalités de l'exercice de l'alternance dans l'entreprise.

Les alternants, même en nombre, servent parfois à combler les manques.

Le rapport d'expert met également en évidence les enjeux concernant les transformations à venir des métiers et la nécessité d'anticiper les montées en compétences et les transferts de celles-ci.

Les élus du CSE vous alertent sur le risque opérationnel qui en découle.

Concernant l'organisation du travail, les élus du CSE regrettent qu'une spécialisation des métiers de l'assurance des particuliers dans le réseau, tel que cela a été fait pour l'habitat ne soit pas une réflexion.

Le projet de Groupe visant à donner de l'autonomie et des délégations en proximité est une bonne inflexion, c'est aussi un pilier de notre projet CA NOUS. Des évolutions ont déjà été mises en place ; elles doivent encore être ajustées, en particulier pour ne pas rester au seul niveau du manager de proximité.

La confiance, tant mise en avant par la Direction, est souvent une autonomie « sous-contrôle », laissant peu de marge de manœuvre aux salariés.

La confiance est nécessaire ; l'autonomie indispensable ; et la reconnaissance et le suivi sous forme collective des salariés doit s'accroître tant en terme de pilotage que de rémunération.

Gageons que le nouveau projet managérial le permettra.

Les évolutions rapides et continuelles, tant sur le plan réglementaire que sur la complexité, la diversité et la volumétrie de nos offres, imposent aux collaborateurs une veille et une adaptation permanentes non prises en compte dans leurs activités quotidiennes, et génératrices de mal être au travail.

Le transfert de savoir et de compétences intergénérationnelles, doit-être plus exploité, pour permettre de travailler plus en sérénité et d'accueillir les jeunes embauchés dans de bonnes conditions et ainsi garder nos pépites.

Enfin, d'autres sujets devront être travaillés selon nous : attractivité, organisation du travail, télétravail, horaires, équilibre vie pro vie privée, bien-être au travail...

Pour toutes ces raisons, le CSE émet un avis favorable sur la stratégie de l'entreprise, demande la prise en compte des remarques émises par les élus pour que le développement se fasse bien à égalité d'attention client/salarié, et que la priorité porte sur l'adéquation du niveau de ressources en face du client afin de permettre l'excellence relationnelle et la priorisation que nous ambitionnons.